

Communication prenant acte de l'assermentation de Monsieur Pierre Sauvagnat à la fonction de conseiller municipal ainsi qu'à sa désignation dans les commissions permanentes et ad hoc

Vu la démission de Monsieur Kevin Blanc

vu l'acceptation du mandat de conseiller municipal par Monsieur Pierre Sauvagnat,

vu la lettre de la Chancellerie d'Etat, service des votations et élections, du 20 juin 2025

conformément à l'article 8 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

- il a été procédé par Madame Rose-Marie Mota, présidente, en présence du conseil municipal réuni en séance du 24 juin 2025, à l'assermentation de Monsieur Pierre Sauvagnat, nouveau conseiller municipal remplaçant Monsieur Kevin Blanc, démissionnaire.
- M. Pierre Sauvagnat a été désigné comme membre des commissions suivantes pour la législature 2025-2030 :
 - Finances et administration,
 - Evènements (vice-président),
 - Cohésion sociale, sport et associations
 - Ad hoc Laiterie de Bossy

Rose-Marie Mota, présidente du Conseil Municipal